



Le Bermigeois

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Octobre 2019

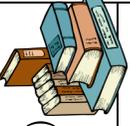


À la une !

CALENDRIER	2
PROCÈS-VERBAL	3
AVIS PUBLIC	6
INFO-MUNICIPALE	7
CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR	8
HALLOWEEN	9
O.T.J. ST-BERNARD	10
BIBLIOTHÈQUE	13
LA FAMILLE NOUS TIENT À CŒUR	15
CINÉ-FAMILLE ET CINÉ-CLUB	16
FADOQ	17
INFO-MADA	18
FABRIQUE	19
VACCINATION ANTIGRIPPALE	20
MAISON DES JEUNES	21
CHRONIQUE HORTICOLE	22
MRC DES MASKOUTAINS	23
PRÉVENTION INCENDIE	27
SÛRETÉ DU QUÉBEC	29
SARCA	30
INVITATIONS DIVERSES	31
NOS ANNONCEURS	32
SÉRVICES À LA COMMUNAUTÉ	38



Calendrier octobre - Novembre 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13 10h: Messe à St-Bernard Commemoration des défunts (église)	14  Bureau municipal fermé 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	15 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque) 	16 	17 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	18 18h30: Disco des jeunes 	19
20	21 Élection fédérale 	22 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	23 	24 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	25	26 À L'HALLOWEEN ON 
27	28 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	29 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	30 	31 HALLOWEEN 8h30-20h: Bibliothèque 	1 Dernier versement des taxes municipales 19h: Ciné-famille 	2 19h30: Ciné-club 
3	4 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) 20h: Séance du conseil	5 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	6 Comptoir familial ouvert en après-midi (église) 	7 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	8 19h30: Soirée de danse en ligne (église) 	9 9h30 à 16h: Vente de livres usagés (Bibliothèque) 
10	11 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	12 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	13 	14 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	15	16
17	18 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	19 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30: Initiation au violon (Bibliothèque)	20 	21 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	22	23



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 octobre 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, Mme Vanessa Lemoine, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller, était absent. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 septembre 2019 ont été déposés au conseil.

État des résultats au 30 septembre 2019

REVENUS

Dépôts	74 358,41 \$
Déboursement subvention - prêt réseau d'égout	58 030,29 \$
Transfert de l'épargne à terme	120 000,00 \$
Revenus d'intérêts/ristourne	1 082,99 \$
Total des revenus	253 471,69 \$

DÉPENSES

Déboursés	(172 869,65 \$)
Salaires	(15 436,07 \$)
Assurance collective	(825,60 \$)
Remboursement de la dette à long terme	(75 682,06 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(264 848,38 \$)

État des comptes au 30 septembre 2019

Solde au compte fonds d'administration	68 537,79 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	400 000,00 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	80 778,00 \$
Grand total	549 320,79 \$

Remboursement de la dette au 30 septembre 2019

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	2 044 900,00 \$
Remboursement du capital	(68 000,00 \$)
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	1 976 900,00 \$

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de septembre 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois d'août 2019 tel que soumis pour un montant total de 166 042,00 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation 2019

La directrice générale dépose le sommaire du rôle triennal d'évaluation pour 2019-2020-2021. Le total des valeurs imposables pour 2020 est de 188 708 900 \$ comparativement à 186 410 700 \$ en

2019. Le rôle d'évaluation est disponible au bureau municipal pour consultation.

Offre de service juridique – Mandat

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 selon les termes de l'offre de service du 28 août 2019 et pour les services non couverts par le service juridique de la MRC des Maskoutains.

Demande d'affichage de Cooptel

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter cette demande sous les conditions suivantes :

- que l'épreuve de cette affiche soit approuvée par la municipalité ;
- que l'affiche soit installée pour une période de 2 mois consécutifs à l'automne et de 2 mois consécutifs au printemps sur les terrains municipaux ;
- que cette autorisation ne pourra être renouvelée.

Offre de service pour inspection municipale – Gestim inc.

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de services de Gestim inc. pour le service d'inspection municipale tel que déposé le 19 septembre 2019 et dont le numéro de dossier est « GESTIM 2019-INSP-518 ».

Formation obligatoire des élus sur l'éthique – Inscription d'une conseillère

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'inscrire la conseillère Vanessa Lemoine à la formation en ligne sur « Le comportement éthique » offerte par la FQM et de payer les frais d'inscription de 300 \$ plus les taxes applicables.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 octobre 2019

Formation Gestion du temps – Employées municipales

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'inscrire les employées municipales au cours à distance « Chronos : juste à temps » offert par l'Union des Municipalités au montant de 87,00\$.

Adoption du budget 2020 de la RARC

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyé par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis, copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Achat de sel de déglacage pour les périodes hivernales 2019-2020 et 2020-2021

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir la soumission de *Sel Frigon* pour l'achat de sel de déglacage nécessaire à l'entretien des routes durant les périodes hivernales 2019-2020 et 2020-2021 au prix de 103,40 \$ plus les taxes applicables par tonne métrique livrée en convoyeur tel que soumis le 26 août 2019.

Programme d'aide à la voirie locale – Ponceau 4e rang et 5e rang no 25 – Reddition de comptes

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux de remplacement exécuté au ponceau situé sur le 4e rang ainsi que des travaux de réfection du ponceau numéro 25 sur le 5e rang, pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Droit de passage – Course « L'enfer des Patriotes 2020 »

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer les organisateurs de la course cycliste « L'enfer des Patriotes 2020 », que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage sur son réseau routier et se dégage de toutes responsabilités entourant la sécurité de cet événement.

Droit de passage – Club de motoneige ASAN inc.

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Emmanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer le *Club de Motoneige ASAN Inc.* que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage et la circulation des motoneiges sur le parcours des sentiers hivernaux déjà établis, durant la saison 2019-2020 dès que l'interdiction de passage des agriculteurs sera levée et à fournir la signalisation adéquate afin d'assurer la sécurité des motoneigistes.

Adoption de la révision du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter la révision du plan d'intervention produit par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains en date du 23 septembre 2019.

Adoption du budget 2020 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis, copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Pompage, transport et disposition des boues municipales vers un site autorisé – Mandat

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater l'entreprise Vacuum Drummond pour le pompage, le transport et la disposition des boues municipales vers un site autorisé au montant 800,00 \$ par transport pour les périodes 2020-2021 et 2021-2022.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 7 octobre 2019

Constitution du comité municipal de sécurité civile (CMSC)

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseil désigne officiellement les personnes suivantes à titre de membres du comité municipal de sécurité civile :
- Mme Francine Morin, maire
- M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller délégué à la sécurité civile
- Mme Jessica L. Morin, Ferme Avicole B. Morin et fils inc.
- M. Benjamin Bousquet, pompier volontaire et citoyen
- Mme Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Déboursement de la subvention – Rock au village

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de déboursier la subvention prévue à O.T.J. St-Bernard inc. au montant de 1 000 \$ pour l'activité Rock au Village.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-03 – L'utilisation de la patinoire extérieure

Avis de motion est donné par Guy Robert, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2019-03 concernant l'utilisation de la patinoire extérieure.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-04 - L'utilisation du Pavillon des Loisirs

Avis de motion est donné par Mario Jussaume, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2019-04 concernant l'utilisation du Pavillon des Loisirs.

Proclamation – Semaine des rencontres interculturelles – 18 au 24 novembre 2019

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 18 au 24 novembre 2019, la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, et d'encourager le dialogue et le rapprochement interculturel.

Proclamation – Semaine de la prévention des incendies – 6 au 12 octobre 2019

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil pré-

sents de proclamer la semaine du 6 au 12 octobre 2019, la Semaine de prévention des incendies, et de sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison.

Regroupement des maisons pour les femmes victimes de violence conjugale – Municipalité alliée contre la violence conjugale

Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer Saint-Bernard-de-Michaudville municipalité alliée contre la violence conjugale.

Demande d'appui financier – Opération Nez rouge - région Saint-Hyacinthe

Sur la proposition de Isabelle Hébert
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre un montant de 50 \$ à l'organisme Opération Nez rouge de la région de Saint-Hyacinthe.

Demande de dons – Campagne « Agissons ensemble ici avec cœur » - Centraide Richelieu Yamaska

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre un montant de 50 \$ à l'organisme Centraide Richelieu-Yamaska.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux incluant la liste des comptes à payer est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.



AVIS PUBLICS

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité

Saint-Bernard-de-Michaudville

Scrutin du

2019 10 20
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

Émilie

Petitclerc

, président d'élection,

Prénom

Nom

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	_____		
Conseiller	2		Vanessa Lemoine
Conseiller			

Signature

Donné à _____ Saint-Bernard-de-Michaudville

Municipalité

, le

2019 09 20
année mois jour

Émilie Petitclerc
Président d'élection

Info municipale

Fermeture du bureau municipal



Le bureau municipal sera fermé **le lundi 14 octobre** en raison de la fête de l'Action de grâce.

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 4 novembre 2019 à 20 h à la salle du Conseil (390, rue Principale).

Dernier versement de taxes : 1^{er} novembre



Le vendredi 1^{er} novembre est la date limite pour le sixième et dernier versement des taxes municipales. Vous pouvez payer par internet (par exemple sur Accès D) ou au bureau municipal (chèque ou argent comptant seulement). Pour tout renseignement concernant votre compte, adressez-vous au bureau municipal, au numéro de téléphone suivant : 450-792-3190 option 2.

N'oubliez pas que le bureau municipal est fermé les vendredis.

Prenez aussi note que les taxes scolaires sont payables à la Commission scolaire de St-Hyacinthe (CSSH) et non à la Municipalité. Pour des questions sur vos taxes scolaires, contactez la CSSH au 450-773-8401.

Fermeture du Skate Park et du cabinet sanitaire du parc



Le Skate Park et le cabinet sanitaire du parc François-Xavier-Desrosiers seront fermés du 15 octobre à la fin avril.

Lecture des compteurs d'eau



À la fin du mois d'octobre et au début de novembre, l'inspecteur municipal, M. Jean Léveill , proc dera   la lecture des compteurs d'eau sur le territoire de la municipalit . Nous demandons la collaboration de tous les contribuables pour que le compteur ext rieur soit en tout temps accessible afin d'en faciliter la lecture. Merci de veiller   ce que vos chiens soient bien attach s et hors de la zone de prise de lecture.

Pr t de brosses pour le ramonage des chemin es



Avec l'arriv e de la saison froide, on pense au chauffage. Il ne faudrait pas oublier le ramonage des chemin es. La Municipalit  met   la disposition des citoyens des brosses pour le ramonage des chemin es. Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Un d p t de 20,00 \$ vous sera alors demand . Il vous sera remis lors du retour des brosses en bon  tat. Les brosses vous seront pr t es pour une p riode de 24   48 heures selon vos besoins afin de permettre   tous d'en profiter dans un d lai raisonnable, .

Changement d'heure: changez les piles de vos d tecteurs



Dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019, nous devons reculer l'heure pour un retour   l'heure normale. Profitez de cette p riode pour v rifier et changer les piles de vos d tecteurs de fum e. Si votre avertisseur  met des signaux sonores intermittents, remplacez la pile imm diatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit  tre chang e. N'installez jamais de pile rechargeable. Remplacez vos avertisseurs de fum e tous les 10 ans. Fiez-vous aux indications sur le bo tier de l'avertisseur. S'il est endommag , poussi reux ou qu'il n' met pas de signal apr s le remplacement de la pile, changez-le. Ne d passez jamais la dur e sugg r e.



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Bâtiments temporaires

Le mois d'octobre est le mois où les abris d'auto temporaires sont de nouveau autorisés. Sachez qu'il existe aussi deux autres types de bâtiments temporaires autorisés pour la période hivernale.

Voici les règlements pour chacun d'entre eux :

8.1 Vestibule d'entrée temporaire (tambour)

L'installation temporaire d'un vestibule d'entrée (tambour) est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. Ce tambour doit s'harmoniser au bâtiment auquel il est joint et ne pas être érigé à moins d'un mètre de toute limite de terrain ou de la rue.

8.5 Abri d'auto temporaire (abri d'hiver)

Nonobstant toutes autres dispositions du présent règlement, il est permis d'installer, sur tout le territoire de la municipalité, un (1) abri d'auto temporaire pour automobile par terrain aux conditions suivantes:

- 1) L'installation doit s'effectuer entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante, dans la voie d'accès au stationnement ou le stationnement. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés; (...)

8.6 Autres abris temporaires

Il est permis d'installer un abri temporaire pour une fin autre que le stationnement d'un véhicule sous réserve de respecter les conditions suivantes :

1. L'abri n'est autorisé que dans les cours latérales ou arrière ;
2. L'abri doit être situé à au moins 1,5 mètre de toute ligne de propriété ;
3. L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés;
4. Un seul abri temporaire pour une fin autre que le stationnement est autorisé par terrain.

Comme vous pouvez le constater, bien qu'aucun permis et certificat d'autorisation ne soit nécessaire, il y a quand même des normes à respecter quant aux abris temporaires.

Informez-vous auprès de la Municipalité pour toutes questions !

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Présent au bureau municipal le jeudi de 8 h à 12 h
Téléphone: 450-792-3190 option 4
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca





Halloween à Saint-Bernard

Le jeudi 31 octobre, pirates, superhéros, fantômes et petits monstres se donneront rendez-vous pour prendre d'assaut les rues de Saint-Bernard-de-Michaudville en quête de friandises entre 16 h 00 et 20 h 00. Voici quelques conseils pour une fête sécuritaire. Et pour s'exercer à devenir des pros de la sécurité le soir de l'Halloween, les jeunes sont invités à jouer au jeu interactif disponible au : www.saaq.gouv.qc.ca/halloween. Automobilistes, soyez aussi vigilants !



De « bons bons » trucs !



Pendant la fête : la sécurité est de mise



Bande réfléchissante



Lampe de poche



Vêtements courts



Pas de masque



Un seul côté de la rue à la fois



Inspection des friandises



Petites astuces pour limiter les effets secondaires des bonbons



Manger les bonbons comme dessert et non comme collation



Se brosser les dents après ou se rincer la bouche



Éviter les friandises molles et collantes

CITROUILLE :
plus qu'une décoration

Préparez de bons petits plats...
Conservez aussi les graines!





O.T.J. St-Bernard

 **DISCO DE** 
 **L'HALLOWEEN** 

VENDREDI 18 OCTOBRE 2019
ÉGLISE DE SAINT-BERNARD



ENTRÉE GRATUITE 

18H30 À 20H00: 5 À 7 ANS*

20H00 À 22H00: 8 À 15 ANS

*Les 4 ans et moins sont invités accompagnés d'un adulte

VENEZ COSTUMÉS

BREVAGES ET GRIGNOTINES EN VENTE SUR PLACE

Par mesure de sécurité, tous les enfants devront
rester à l'intérieur de l'église durant la disco
où nos bénévoles assurent la surveillance



L'O.T.J. ST-BERNARD A BESOIN DE VOUS!



Venez vous joindre à votre comité des Loisirs
Contribuez à mettre de la vie dans votre communauté
Partagez vos idées et faites de liens

Pour plus de détails, communiquez avec
Marc-Olivier Bouclin (450 230-5921) ou Isabelle Hébert (450 792-2499)

**SAMEDI 26 OCTOBRE
À L'HALLOWEEN
ON ROCK AU VILLAGE!**

À L'ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

**MARCI, HOMMAGE À OFFENBACH
MARJO
TIMELINE**

18H30 - OUVERTURE DES PORTES
19H30 - DÉBUT DES SPECTACLES
BAR ET CANTINE SUR PLACE
BILLETTS PRÉVENTE 35\$ ET À LA PORTE 40\$ S'IL EN RESTE
ACHETEZ VITE VOS BILLETTS, QUANTITÉ LIMITÉE!
POUR INFO : PAR FACEBOOK À L'HALLOWEEN ON ROCK AU
VILLAGE OU MÉLANIE BOUCLIN AU 450 792-3827

**TIRAGE D'UN PRIX DE PRÉSENCE
POUR CEUX DÉGUISÉS!**





O.T.J. St-Bernard



Fête de Noël



Le dimanche **8 décembre 2019** aura lieu la fête de Noël à l'église de Saint-Bernard.

Dans les prochaines semaines, les lutins du Père Noël contacteront les parents ayant des **enfants âgés entre 0 et 8 ans** afin de les ajouter à leur liste.

Si vous ne recevez pas leur appel et que vous désirez participer à cette fête, **communiquez directement avec Vanessa Lemoine, avant le 1^{er} novembre 2019 au 450-223-0509.**

Déroulement de la Fête de Noël

13 h 00 : Arrivée des parents et enfants

13 h 15 : Distribution des paniers des nouveau-nés 2019
(inscription auprès de la Municipalité au 450-792-3190 #1)

13 h 30 : Début du spectacle

14 h 00 : Tirage des prix de présence

14 h 15 : Distribution des cadeaux aux enfants par le Père Noël

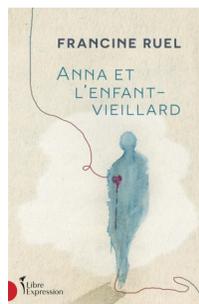
*****Collation, jus et café vous seront servis durant cet événement.*****

Les frères et sœurs plus âgés ainsi que les grands-parents sont les bienvenus

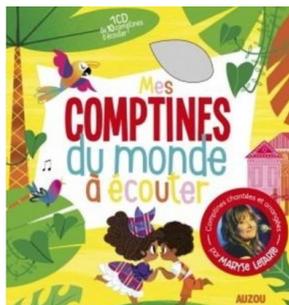
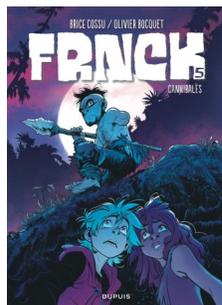
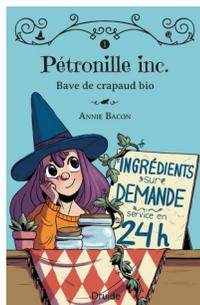
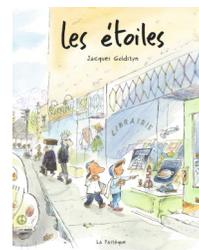
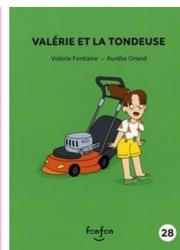
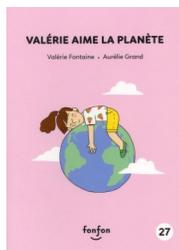
On vous attend en grand nombre!!!



Nouveautés - Adultes



Nouveautés - Jeunesse



Vente de livres usagés
Samedi 9 novembre
de 9 h 30 à 16 h 00
à la Bibliothèque de
Saint-Bernard-de-Michaudville

INITIATION AU VIOLON

Informations:

corinne.boulianne@gmail.com

Enfant (7 ans et +): 2\$ / séance
Adulte: 3\$ / séance

À LA BIBLIOTHÈQUE DE ST-BERNARD

MARDI SOIR (PARFOIS LE LUNDI)

RENCONTRE D'INFORMATION: 15 OCTOBRE À 18H30



EN OCTOBRE C'EST

LA CHASSE AUX ABONNÉS



Abonnez-vous ou réabonnez-vous
à votre bibliothèque et courez la
chance de gagner de superbes prix!

BONNE
CHANCE!



1^{er}
prix!

Apple iPad Air, 64 Go



2^e
prix!

Casque d'écoute
sans fil de Beats



3^e
prix!

Liseuse Kobo Forma



4^e
prix!

Carte-cadeau

La famille nous tient à



Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire.

Ces paniers-cadeau seront remis lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard le 8 décembre.

Contactez le bureau municipal avant le 1er décembre pour vous inscrire:
450-792-3190 option 1
otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Gardiennage

Gardiens avertis

Ariane Palardy, 17 ans, ou Marc-Antoine Palardy, 16 ans
Mahéva Bouclin, 12 ans, ou Médrick Bouclin, 13 ans
Lysane Ménard, 12 ans

450-230-4921
450 792-2060
450 954-1280

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois
Nathalie Piette, responsable
903, rue de l'École

450-230-4921

Garderie Les petits Bermichoux
Mélanie Cordeau, responsable
885, 4^e Rang

450 792-2086

Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville

Lucie Boissonneault
391, rue Lamoureux

450 792-3360
après 17h00

Joanie Beauregard
993, rue Claing

579 443-2006





Mes voyages de chien

2019

Résumé

Bailey n'est pas un chien comme les autres. Alors qu'il vit auprès d'Ethan et de sa femme Hannah, il fait la connaissance de leur petite-fille CJ. Bailey et celle-ci deviennent rapidement inséparables. Malheureusement, Gloria, la mère de CJ, décide de quitter le domicile familial et donc d'amener sa fille avec elle. Ethan, Hannah et Bailey sont bien tristes à la suite de son départ. Ainsi, lorsque Bailey est sur le point de quitter cette vie, il promet à son maître de retrouver CJ et de s'occuper d'elle... Et c'est exactement ce qui arrive. À travers ses vies de chien, Bailey prend soin de CJ alors qu'elle grandit. Peu importe dans quel corps canin il se retrouve, Bailey s'arrange toujours pour revenir auprès d'elle.

Durée : 108 minutes

Ce film est classé



Présentation du film

Vendredi 1er novembre à 19 h à l'église de Saint-Bernard

Tarification*

- 1 \$ pour les 6 à 12 ans
- 2 \$ pour les adolescents et les adultes
- 5 \$ pour une famille



*Un breuvage et un sac de grignotines sont inclus avec des coupons remis à l'entrée.



Samedi 2 novembre à 19 h 30 à l'église de St-Bernard

Le pape François : un homme de parole

Devant les défis écologiques de la planète, la surpopulation, les conflits armés et le déséquilibre économique qui exclut et marginalise une partie de l'humanité, le pape François puise dans la foi et dans les enseignements de saint François d'Assise pour offrir au monde un message d'espoir.

Coût: 2 \$ pour breuvages et grignotines



Déjeuners du lundi

Les lundis à 8 h à la sacristie
Sauf le 21 octobre,
jour des élections fédérales
Gratuit pour les membres,
2 \$ pour les non-membres.

Soirée de danse en ligne

Danse avec la musique et les chansons d'Yvon Daunais
et buffet en fin de soirée pour un coût total de 10 \$



Vendredi 8 novembre à 19 h 30 à l'église
Informations: Suzanne Perreault 579-443-2010

Popote roulante

Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile, au coût de 7,25 \$,
pour les personnes de 65 ans et plus afin de nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.



Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).



Apprendre à cuisiner de bons repas sains à faible coût!

Encadré par une animatrice compétente, cet
atelier propose la préparation de plats simples,
équilibrés et variés tout en vous permettant
d'intégrer la base des techniques culinaires.

Des places sont disponibles dans votre municipalité!

Inscription et information : 450 261-1110
info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Cette activité est réservée aux
résidents de la MRC des Maskoutains

Cuisines Collectives



Un programme de



Table de
concertation
en sécurité
alimentaire



Un emploi à 55 ans? Oui, c'est possible!*

* Les personnes de 50 à 54 ans peuvent être admissibles sous réserve d'une évaluation.

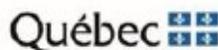
Informez-vous maintenant!

450 773-8888

440, avenue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5

www.action-emploi.ca

Avec la participation financière de:



Prochaines formations : 7 au 31 octobre / 4 au 29 novembre
Action Emploi vous offre des ateliers de groupe et un suivi
personnalisé, vous permettant de cibler un objectif d'emploi réaliste
correspondant à vos compétences et vos intérêts, d'augmenter votre
confiance en vous, de réaliser un CV efficace ainsi que de vous
démarrer en entrevue auprès des employeurs. **Service sans frais!**

Le consentement aux soins d'un adulte inapte

(Article tiré de www.educaloi.qc.ca)

Un patient majeur consent seul à ses soins de santé. Cependant lorsque ce patient n'est plus capable de comprendre ce qui lui arrive, parce que ses facultés intellectuelles sont atteintes ou qu'il est inconscient, une autre personne doit consentir pour lui. C'est ce que l'on appelle le consentement substitué.

Déterminer l'incapacité d'une personne à consentir aux soins requis par son état de santé

Avant de faire appel à un consentement substitué, le médecin doit constater que son patient est bel et bien incapable de consentir valablement aux soins proposés. Même si ce patient est sous un régime de protection (curatelle ou tutelle), cela ne l'empêche pas nécessairement de donner seul un consentement « libre et éclairé » à des soins.

Différents facteurs permettent de déterminer si un patient peut ou non consentir par lui-même aux soins qu'on veut lui prodiguer. Si le patient est inconscient, il ne peut pas donner son consentement. Mais si le patient est conscient, il doit alors comprendre les informations suivantes:

- la nature de la maladie pour laquelle un traitement lui est proposé;
- la nature et le but du traitement;
- les risques et les avantages du traitement à subir;
- les risques de ne pas subir le traitement.

Par ailleurs, sa capacité de comprendre ces éléments ne doit pas être affectée par sa maladie.

Enfin, un patient inapte conserve un certain contrôle sur les soins qui lui sont administrés. Si le patient inapte refuse catégoriquement des soins de santé, ce sera au tribunal de trancher. Dans ce cas, le tribunal doit recueillir l'opinion du patient inapte qui refuse les soins.

Qui donne le consentement substitué?

Dans un cas où un patient inapte ne peut pas consentir seul aux soins requis par son état de santé, un consentement substitué est donné par l'une des personnes suivantes :

- le mandataire;

- le tuteur;
- le curateur privé;
- la personne désignée par le Curateur public à qui il a délégué la garde.

Ou, à défaut d'une de ces personnes:

- par son conjoint (marié, uni civilement ou un conjoint de fait);
- sinon, par un proche parent;
- ou par toute personne intéressée (un ami intime, par exemple).

Respecter l'intérêt du patient

La personne qui donne un consentement substitué prend des décisions seulement dans l'intérêt du patient. Elle doit aussi tenir compte de sa volonté. Parfois, le patient avait prévu ce qui pourrait lui arriver longtemps à l'avance et donné des instructions, par exemple dans son mandat de protection. Si la personne a rédigé des directives médicales anticipées, le personnel médical devra en tenir compte.

Le tribunal doit cependant intervenir pour autoriser ou refuser les soins d'un patient inapte dans les cas suivants :

- il est impossible d'obtenir un consentement substitué;
- la personne qui peut donner un consentement substitué refuse de le faire sans raison valable;
- le patient inapte refuse catégoriquement d'être soumis aux soins qui sont requis par son état de santé.

À noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une autorisation du tribunal pour administrer des soins d'urgence ou d'hygiène qu'un patient inapte refuse. Dans ces cas, les professionnels de la santé peuvent aller à l'encontre du refus du patient.

Important !

Cet article explique de façon générale le droit en vigueur au Québec et n'est pas un avis ou un conseil juridique. Pour connaître les règles particulières à votre situation, consultez un avocat ou un notaire.



Fabrique de Saint-Bernard

La Criée du 9 septembre 2019

Avec un total de 960 \$ récoltés, la Criée fut une réussite. La Fabrique veut remercier chaleureusement M. Ronald Jacques qui a accepté de présider la Criée, merci également à nos donateurs pour les beaux produits et merci à tous ceux qui ont acheté les belles denrées.

Le Bermishow 2019

Cette année encore, le Bermishow fut un franc succès. En effet le souper-spectacle nous a permis de découvrir de nouveaux talents de tout âge de notre milieu. La Fabrique voudrait remercier les organisateurs, les artistes et tous ceux qui ont participé à cette belle réussite. Merci à nos commanditaires : Son-Arts productions, Électricité Bryan Jacques et Ébénisterie Serge Forcier. Cette année nous avons pris un virage vert: aucune bouteille d'eau en plastique n'a été vendue. L'eau était offerte gratuitement et chacun pouvait s'en procurer aux distributeurs mis à la disposition de tous. L'an prochain le Bermishow fêtera sa **20^e édition** et veuillez **prendre note à votre agenda que l'activité sera devancée au samedi 19 septembre 2020.**



Célébration en mémoire des défunts

Le dimanche 13 octobre à 10h à l'église de Saint-Bernard, il y aura commémoration durant la messe qui sera suivie immédiatement par du café, fromage, raisins et biscuits. Par la suite, les gens seront invités à une visite au cimetière où nous pourrons nous recueillir par une prière et un chant.

L'embellissement extérieur de l'église

Durant tout l'été, nous avons eu le privilège d'avoir de magnifiques fleurs colorées sur le parterre de notre église. C'est grâce aux talents d'horticultrice de Lise Perreault et de Mariette Desmarteau que le cœur de notre village soit fleuri.

La Guignolée aura lieu le samedi 7 décembre.

Votre assemblée de Fabrique vous remercie pour votre générosité

RECETTE DE JEUNES EN SANTÉ: MUFFINS CITROUILLE ET MÉLASSE

Ingrédients:

- 1 ½ tasse (375 ml) de farine de blé entier
- ½ tasse (125 ml) de flocons d'avoine
- ½ tasse (125 ml) de son de blé
- 2 c. à thé (10 ml) de poudre à pâte
- ¼ c. à thé (1 ml) de cannelle moulue
- ¼ c. à thé (1 ml) de muscade moulue
- ¼ c. à thé (1 ml) de gingembre moulue
- ½ tasse (125 ml) de sucre
- ¾ tasse (175 ml) de purée de citrouille
- ¼ tasse (60 ml) de compote de pomme non sucrée
- 2 œufs
- ¾ tasse (175 ml) de lait
- 3 c. à table (45 ml) de mélasse

Préparation

1. Préchauffer le four à 350°F (180°C).
2. Dans un grand bol, mélanger tous les ingrédients de façon à obtenir une préparation homogène.
3. Répartir le mélange dans les moules à muffins.
4. Cuire au four pendant 25 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent en ressorte propre.

Portion: 12 muffins

Visitez le site internet
www.jeunesensante.org





Vaccination antigrippale

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2019-2020

Pour prendre rendez-vous dans l'une des municipalités suivantes :

Points de vaccination	Date	Pour les municipalités
Saint-Damase Complexe sportif 105, rue Sainte-Anne	25 novembre	Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine
Saint-Liboire Bureau municipal 21, place Mauriac, salle Jean XXIII	25 novembre	Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Sainte-Hélène-de-Bagot Chalet des loisirs 425, 6 ^e Avenue	26 novembre	Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Liboire, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues Salle municipale 390, rue Notre-Dame	26 novembre	Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Jude Salle communautaire 930, rue du Centre	27 novembre	Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Pie FADOQ 301, rue Notre-Dame	27 novembre	Saint-Pie

Les heures de vaccination seront de 13 h à 20 h.

Vous pouvez réserver à compter du 15 octobre, dès 8 h, de l'une des façons suivantes :

www.santemevaccingrippe.com ou composer le **1 833 737-6606**

**LA GRIPPE
POURRAIT
VOUS
FRAGILISER.**

Vaccination
contre la grippe
2019-2020

**Rendez-vous
obligatoire
pour être
vacciné**

Votre  gouvernement

Montérégie-est

Il est également possible de vous faire vacciner à Saint-Hyacinthe. Renseignez-vous!



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec 

1426 rue St-Pierre St-Jude
450-250-2488

Nouvel horaire d'automne

Jeudi de 16h à 21h si le vendredi est pédagogique

Vendredi de 16h à 21h30

Samedi de 13h à 19h

Dimanche de 11h à 16h

La MDJ s'adresse aux jeunes 6^e année et du niveau secondaire.

Octobre 2019			
Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
3	4 Parle, parle, jase, jase !	5 <i>Atelier J'me trouve un travail !</i>	6 <i>Plein air aux Salines</i>
10	11 <i>Cinéma</i>	12 <i>Transformation fines herbes</i>	13 <i>Plein air St-Bruno</i>
17	18 <i>on visite MDJ St-Hyacinthe</i>	19 <i>Je travaille le bois</i>	20 <i>Plein air Boisé des 12</i>
24	25 <i>Bouffe Halloween</i>	26 <i>Préparation Halloween</i>	27 <i>Plein air Mont-Royal</i>

Transport disponible gratuit en tout temps

450-250-2488 #2

On cherche des artisans

Vous avez des connaissances particulières dans l'un de ces domaines : conserve, menuiserie, travail du bois, couture, macramé, tricot, ou autres.

Contactez-nous afin de transmettre vos connaissances aux adolescents lors des ateliers manuels.



Pourquoi mon arbre fruitier ne produit-il pas de fruits?

Voilà une question qui m'est souvent posée. Laissez-moi décortiquer les raisons les plus fréquentes ; mais il en existe plusieurs autres. Il faut cependant se rappeler que les arbres fruitiers prennent entre 3 et 6 ans pour donner leurs premiers fruits.



La **pollinisation** est souvent la principale raison. Prenons l'exemple des **pommiers**. Pour être pollinisés, ils ont besoin d'au moins un autre pommier de cultivar différent planté près d'eux pour que les insectes se promènent d'un arbre à l'autre et ainsi

pollinisent les fleurs qui deviendront plus tard dans la saison des pommes. Il y a une exception à cette règle. Il existe des pommiers greffés de plusieurs cultivars différents sur le même arbre, devenant par ce fait autofertiles. Un pommier peut également servir à la pollinisation des pommiers.



Pour les **poiriers**, le même principe que les pommiers est de mise. Par contre, il existe des cultivars qui sont autofertiles. Par exemple, le poirier Beauté Flamande n'a pas besoin d'un compagnon pour être pollinisé. Mais, pour une plus volumineuse production de fruits, il est quand

même recommandé de l'accompagner d'un autre poirier de cultivar différent si vous en avez l'espace. Il existe également des poiriers greffés de plusieurs cultivars différents sur le même arbre.

Les **cerisiers** ont les mêmes besoins que les poiriers c'est-à-dire que certains comme le cerisier Evans est autofertile, mais la plupart ne le sont pas.

Il faut l'accompagner d'un cerisier d'un autre cultivar pour la production de fruits. Ceux à fruits acides ensemble et ceux à fruits sucrés ensemble; on ne peut pas les mêler pour la pollinisation. Il existe également des cerisiers greffés de plusieurs cultivars différents sur le même arbre.



Les **pruniers** sont plus exigeants, non seulement ils demandent un compagnon de cultivar différent, mais également de même type. Par exemple un prunier de type japonais demande un compagnon de type japonais. Il existe également des types européens et américains (certains

américains peuvent polliniser également des types européens et japonais). Il existe aussi comme pour les poiriers et les cerisiers, des pruniers autofertiles, par exemple le Mont-Royal et des pruniers greffés de plusieurs cultivars différents sur le même arbre.



De **grands vents** lorsqu'en floraison peuvent faire tomber les fleurs des arbres fruitiers et ainsi compromettre la fructification. Les bourgeons à fleurs peuvent également

avoir gelé. Il est également important de choisir des variétés résistantes sous notre zone de rusticité 4b ou plus bas.

Christine Poulin

Technicienne en horticulture et aménagement paysager

Propriétaire du *Centre jardin des Patriotes* situé au 3053, chemin des Patriotes, St-Ours



Une volonté ferme d'améliorer la qualité de l'eau

Saint-Hyacinthe, le 30 septembre 2019 – La MRC des Maskoutains et la municipalité de Saint-Hugues sont fières du travail accompli par le comité de revitalisation de la rivière Chibouet (CRRC) depuis sa fondation, le 14 avril 2014. Le reportage-choc du journal La Presse, publié le samedi 21 septembre, a eu un écho national alors que se tiennent les audiences de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Nous déplorons le fait qu'il assombrisse le travail du comité formé de bénévoles qui travaillent en collaboration avec les producteurs, intervenants et citoyens de la région et qui sont appuyés par Bénédicte Balard, agente de liaison des comités de bassin versant de la MRC.

Un milieu concerté, des actions qui se multiplient

Deux projets d'aménagement favorisant la biodiversité ont été mis en place par le comité en 2019.

D'une part, la consolidation d'un corridor faunique sera effectuée cet automne le long de la rivière Chibouet au niveau de ravines identifiées dans la municipalité de Saint-Hugues. Il s'agit d'une plantation planifiée dans les secteurs identifiés afin de recréer des habitats diversifiés et de qualité pour la faune. Plus de 4 hectares seront ainsi aménagés dans le bassin versant. Six propriétaires participent activement à ce projet financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le cadre du programme Prime-Vert.

D'autre part, un aménagement de bandes riveraines élargies favorisant les pollinisateurs et la biodiversité est aussi en cours de réalisation dans la municipalité. Trois producteurs agricoles prennent part à ce projet qui a permis l'ensemencement fleuri de bandes riveraines, la plantation d'un îlot d'arbustes ainsi que l'installation de nichoirs à pollinisateurs. Les partenaires impliqués sont La Coop Sainte-Hélène, Paysagement Lapierre, Transport Petit et la MRC des Maskoutains.

Des ateliers de sensibilisation sont offerts aux camps de jour des municipalités du bassin depuis deux ans. Cette activité, qui dure une demi-journée, vise à expliquer et à démontrer aux participants le fonctionnement d'un bassin versant et le rôle que chacun peut jouer pour améliorer la qualité des cours d'eau qui nous entourent.

Notons également que l'OBV Yamaska, soutenu par la MRC des Maskoutains, lancera prochainement un projet qui rejoint les objectifs du CRRC et qui vise à mettre en place une agriculture durable dans le bassin versant de la rivière Chibouet et à améliorer la biodiversité et la qualité de l'eau de la rivière grâce à la participation des agriculteurs et le soutien du milieu, dont le CRRC.

Ce ne sont-là que quelques exemples d'actions et de projets du comité de bassin versant auxquels se combinent de nombreuses initiatives en agroenvironnement mises en place par les producteurs du territoire.

La petite histoire du comité de revitalisation de la rivière Chibouet

Le mandat du CRRC a toujours été clair : améliorer la qualité de l'eau de la rivière Chibouet, redonner l'accès à une rivière en santé et rétablir la qualité des habitats naturels.

Les objectifs du CRRC sont ambitieux. En voici quelques-uns :

- Améliorer les pratiques des acteurs du milieu (pratiques agricoles, municipales, industrielles, commerciales et individuelles)
- Faire la promotion des bandes riveraines
- Restaurer et protéger les berges des cours d'eau du bassin versant
- Sensibiliser la jeunesse à l'importance de la qualité de l'eau
- Restaurer et préserver les habitats fauniques et la biodiversité

Avant même sa mise sur pied et dès sa toute première publication, le CRRC a fait preuve de transparence dans un article qui comprenait des extraits du document *Tendances de la qualité de l'eau de 1999 à 2008 dans dix bassins versants agricoles du Québec (MDDEFP 2013)* et de celui intitulé *Présence de pesticides dans l'eau au Québec : bilan dans quatre cours d'eau de zones en culture de maïs et de soya en 2008, 2009 et 2010 (MDDEFP 2012)*. Cet article est paru dans le bulletin des comités de bassin versant, *Source de changement*, en 2015.

En 2018, lors de l'assemblée générale annuelle du CRRC, l'OBV Yamaska a aussi présenté et expliqué aux participants les résultats du suivi des pesticides dans le cadre du Réseau-rivières du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). La rivière Chibouet est l'une des stations faisant partie du Réseau-rivières situées en milieu agricole du ministère.

La rivière Chibouet traverse plusieurs municipalités, dont Saint-Nazaire-d'Acton, Upton (MRC d'Acton), Saint-Eugène (MRC de Drummond), Saint-Liboire et Sainte-Hélène-de-Bagot. Elle se déverse dans la rivière Yamaska, à Saint-Hugues. Ce grand bassin hydrologique couvre plus de 165 km² et l'on y trouve principalement des terres agricoles. Parmi les bassins versants de la MRC des Maskoutains couverts par un comité de citoyens bénévoles, celui-ci se classe au 2e rang en termes de superficie.

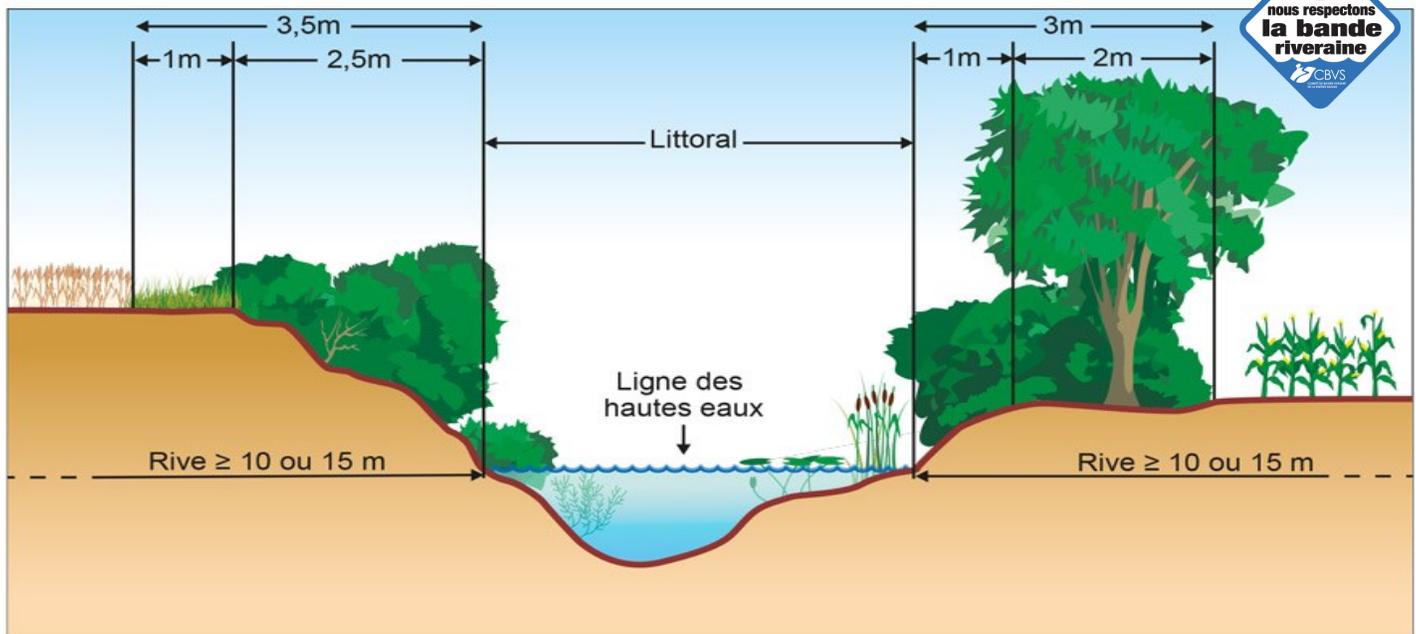
Qui sont les membres du CRRC?

Le comité est formé des bénévoles proactifs suivants : Laurianne Levert-Gauthier, Angèle Boulay, Thomas Fortier-Pesant, Jean-Pierre Foucault, Fernand Giard, Serge Giard, Daniel Lanoie, Pierre Paré et Carole Thibeault. À chaque rencontre, le souci d'améliorer la qualité du bassin versant est omniprésent.

Il est épaulé par une agente de liaison des comités de bassin versant de la MRC, madame Bénédicte Balard.

Pour en savoir plus sur les activités du comité et surtout, si vous avez envie de vous impliquer, communiquez avec Mme Bénédicte Balard au 450 774-3156 ou par courriel à bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Source : Denyse Bégin
 Agente de communication
 450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



APPEL DE CANDIDATURES

POSTES VACANTS AU SEIN DU
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Politique de la famille et de développement social

La MRC des Maskoutains est présentement à la recherche de deux citoyens intéressés à siéger au comité de développement social de la MRC des Maskoutains, sur les deux postes suivants :

- Un représentant civil résidant en milieu rural;
- Un représentant résidant dans la Ville de Saint-Hyacinthe.

Le comité de développement social est un groupe de travail de 15 personnes composé d'élus municipaux et de représentants de différents milieux ayant comme mission d'accroître la concertation entre les organisations et soutenir les initiatives qui contribuent au développement social de la région.

Ce comité consultatif a pour mandat d'identifier des enjeux en développement social, d'établir un plan d'action pour ces enjeux et de voir à sa mise en œuvre, le tout en lien avec la Politique de la famille et de développement social de la MRC des Maskoutains. Il a également pour mandat de faire les recommandations qu'il juge appropriées sur les questions qu'il a étudiées au conseil de la MRC des Maskoutains.

Ce comité tient environ six rencontres annuellement, selon son besoin, au siège social de la MRC des Maskoutains. Les mandats débiteront en janvier 2020 pour une durée de deux ans.

Si vous n'êtes pas un élu municipal et que vous résidez sur le territoire de la MRC des Maskoutains, que vous possédez une sensibilité pour le développement social, êtes capable de faire preuve d'objectivité et êtes en mesure de travailler en concertation et d'apporter au comité une présence significative pour votre milieu, nous vous invitons à soumettre votre candidature en nous transmettant votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant votre motivation à siéger au comité de développement social, au plus tard le 25 novembre 2019, à 12 h, à l'adresse suivante : MRC des Maskoutains, Comité de développement social, à l'attention de M^e Magali Loisel, greffière, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6 ou, par courriel, à admin@mrcmaskoutains.qc.ca.

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, vous pouvez communiquer avec madame Élyse Simard, chargée de projet à la famille de la MRC des Maskoutains, en composant le 450 774-3160.

La MRC des Maskoutains ne s'engage pas à accepter l'une ou l'autre des candidatures reçues.

La greffière, M^e Magali Loisel, avocate



L'ARTERRE est un service de maillage entre des aspirants-agriculteurs et des propriétaires de terres et de bâtiments agricoles ou des agriculteurs sans relève identifiée qui vise à favoriser l'établissement en agriculture et la pérennité des entreprises agricoles au Québec. Après 5 mois de participation à L'ARTERRE, les retombées sont au rendez-vous pour les trois MRC associées au projet.

Les propriétaires de terres et de bâtiments agricoles inutilisés, propriétaires d'entreprises agricoles sans relève identifiée et les aspirants-agriculteurs sont invités à faire appel à L'ARTERRE pour conclure un jumelage et une entente sur mesure selon leur situation et leur projet.

Le service accompagne les participants tout au long du processus de jumelage, et ce, gratuitement. Les personnes intéressées peuvent avoir plus d'informations et s'inscrire en contactant madame Maryse Bernier, agente de maillage au 450 888-5199 ou arterre@mrcmaskoutains.qc.ca

Le répertoire des terres, entreprises et aspirants-agriculteurs inscrits peut être consulté au www.arterre.ca.

APPEL DE CANDIDATURES

Membres bénévoles – Comité de Transport de la MRC des Maskoutains

La MRC des Maskoutains est présentement à la recherche de deux personnes intéressées à siéger à titre de bénévole au comité de Transport.

Le comité de Transport est un groupe de travail composé de trois élus municipaux, de trois de la ville-centre et de deux représentants des usagers du transport adapté. Ce comité consultatif a pour mandat de conseiller la MRC des Maskoutains sur les orientations à prendre et les améliorations à apporter aux services offerts en matière de transport adapté et collectif régional. Il a également pour mandat de faire les recommandations qu'il juge appropriées sur les questions qu'il a étudiées au conseil de la MRC des Maskoutains.

Ce comité tient environ cinq réunions annuellement. Elles ont lieu en soirée au siège social de la MRC des Maskoutains. Le mandat débutera en janvier 2020 pour une durée de deux ans.

Les candidats recherchés doivent répondre idéalement aux critères suivants :

- Résider ou œuvrer sur le territoire de la MRC des Maskoutains;
- Démontrer une connaissance de la clientèle admissible au transport adapté;
- Démontrer leur compréhension et leur intérêt pour le maintien et le développement des services de transport adapté et collectif régional;
- Avoir la capacité d'analyser les dossiers dans une optique positive et constructive;
- Participer activement aux discussions et faire preuve d'impartialité.

Si vous n'êtes pas un élu municipal et que vous résidez ou œuvrez sur le territoire de la MRC des Maskoutains, que vous possédez une expérience pertinente, une sensibilité pour le développement du transport adapté et collectif régional et êtes capable de faire preuve d'objectivité, nous vous invitons à soumettre votre candidature en nous transmettant votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant votre motivation à siéger au comité Transport de la MRC des Maskoutains, soit par courrier électronique ou par la poste, au plus tard le 25 novembre 2019, à 12 h, aux coordonnées suivantes : MRC des Maskoutains - Membres bénévoles - Comité de Transport, à l'attention de M^e Magali Loisel, greffière, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6, Courriel : admin@mrcmaskoutains.qc.ca.

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, vous pouvez communiquer avec madame Micheline Martel, adjointe à la direction générale et directrice du transport de la MRC des Maskoutains, en composant le 450 774-3141.

La MRC des Maskoutains ne s'engage pas à accepter l'une ou l'autre des candidatures reçues.

La greffière, M^e Magali Loisel, avocate

**Bourse
agricole**

**Grande région de
Saint-Hyacinthe**



Vous êtes un jeune entrepreneur (18 à 40 ans) en voie de **devenir propriétaire d'une entreprise agricole** sur le territoire de la MRC des Maskoutains?

Vous avez un bon projet et beaucoup d'ambition?

La MRC et ses partenaires **attendent votre candidature** au plus tard le **7 novembre 2019**.

Vous pourriez **mériter une bourse de 10 000\$** afin de **réaliser votre projet**.

Rendez-vous sur le site de la MRC pour tous les détails ou contacter Steve Carrière au 450 768-3005 ou par courriel : scarriere@mrcmaskoutains.qc.ca



Service de prévention incendie



Semaine de la prévention incendie, du 6 au 12 octobre 2019

Adopter des comportements sécuritaires

La plupart des incendies sont causés par une négligence humaine. Certains gestes quotidiens peuvent éviter des pertes matérielles importantes, des blessures graves et même des décès.

Sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! », la Semaine de la prévention des incendies 2019 fera la promotion de comportements sécuritaires afin de convaincre les citoyens qu'ils ont un rôle important à jouer pour prévenir les incendies.



Deux thèmes seront privilégiés pour cette campagne de sensibilisation :

- **L'avertisseur de fumée** : le moyen le plus efficace d'éviter les drames
- **Le plan d'évacuation** : pour se préparer à faire face à un incendie

Entre 2011 et 2015,
**74 personnes sont
décédées et 504 ont été
blessées** dans un incendie
ayant débuté dans la cuisine.

Avertisseur de fumée fonctionnel

Seulement 42 % des résidences incendiées sont munies d'un avertisseur de fumée fonctionnel.

Un avertisseur de fumée n'est pas éternel. Il doit être remplacé aux **10 ans**.

Il ne suffit pas de tester le signal sonore d'un avertisseur de fumée. Il faut aussi **tester sa capacité de détection de la fumée** au moins une fois par année. Pour plus d'information, il faut se référer aux normes du fabricant.

Exercice d'évacuation en famille

- ✓ **Pourquoi faire un exercice d'évacuation en famille?**

L'exercice d'évacuation permet aux familles de prendre conscience de l'importance d'être préparées en cas d'incendie. En testant leur plan d'évacuation, elles peuvent cibler les problèmes qu'elles risquent d'éprouver lors d'une évacuation :

- Fumée;
- sortie obstruée;
- enfant en bas âge ou personne à mobilité réduite ayant besoin d'aide pour évacuer, etc.





Service de prévention incendie

Un bon exercice d'évacuation crée chez vous et vos enfants des réflexes qui pourraient vous sauver la vie en cas d'incendie. Pensez-y!

✓ Comment préparer un exercice d'évacuation en famille?

Quelques jours avant l'exercice :

1. Faites le plan d'évacuation de votre maison.
2. Choisissez un scénario d'exercice d'évacuation et expliquez-le aux membres de votre famille.

Le jour de l'exercice d'évacuation :

1. **AVERTIS** : faites sonner l'avertisseur de fumée qui se trouve le plus près de la pièce où, selon votre scénario, le feu débute.
2. **PRÊTS** : évacuez, le plus rapidement possible, selon la procédure que vous avez prévue pour sortir de votre maison. Essayez de le faire en moins de 3 minutes. Marchez à quatre pattes jusqu'à la sortie, comme s'il y avait de la fumée.
3. **SORTEZ** : une fois à l'extérieur, rendez-vous au point de rassemblement. ATTENTION! Soyez prudents. Évitez de traverser la rue.

Une fois l'exercice terminé :

1. Discutez du déroulement de votre exercice en famille.
2. Si vous avez éprouvé certaines difficultés ou si des questionnements demeurent, vous pouvez contacter le service de sécurité incendie de votre municipalité qui pourra vous guider.



Service régional de prévention incendie
Chronique de la MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127
prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca





La Sûreté vous informe

DÉBUT DE LA SAISON DE LA CHASSE: RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Dans les prochains jours, les chasseurs seront de plus en plus nombreux à s'adonner à leur activité favorite dans les milieux boisés. C'est pourquoi la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Que vous pratiquiez la chasse à l'arc, à l'arbalète, à la poudre noire ou à la carabine, vous devez vous assurer d'agir de la façon la plus responsable, sécuritaire et courtoise possible.

À titre de titulaire d'un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu, vous devez veiller à votre sécurité, ainsi qu'à celle de votre entourage, en adoptant un comportement responsable et sécuritaire. Vous devez entreposer vos armes à feu de façon sécuritaire, vous conformer à la réglementation entourant le transport des armes à feu, respecter les conditions de votre permis, et manipuler vos armes à feu de façon prudente. En agissant de manière responsable, vous aidez à prévenir des incidents malheureux.

Réglementation en vigueur pour assurer la sécurité de mes armes :

Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens doivent être titulaires d'un permis d'armes à feu valide.

Les armes à feu de toute catégorie doivent toujours être entreposées selon les règlements en vigueur (non-chargée, verrouillée ou rendue inopérante, etc.)

Les armes à feu de toute catégorie doivent être transportées selon les critères du permis ou de l'autorisation de transport (selon sa durée de validité, entre les lieux autorisés et pour des raisons autorisées)

Les armes à feu sans restriction, soit la plupart des armes d'épaule qui regroupent généralement les carabines et les fusils de chasse, doivent être immatriculées auprès du Service d'immatriculation des armes à feu du Québec.

Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibée doivent être enregistrées auprès du Directeur de l'enregistrement.

Pour plus d'information au sujet de la réglementation, veuillez consulter la section Programme canadien des armes à feu sur le site Internet de la Gendarmerie royale du Canada.

Le respect des autres dans l'intérêt de tous

Le droit de chasser s'accompagne d'un devoir de partager les territoires de chasse. Tous ont le droit de pratiquer cette activité de façon paisible. Le savoir-vivre et la compréhension mutuelle sont essentiels pour éviter les conflits qui pourraient mener à des actes répréhensibles. Si une situation conflictuelle émerge, il est du devoir de chacun de tenter de trouver une solution pacifique pour éliminer les tensions.

Utilisation des armes et visibilité

Une mauvaise utilisation des armes pendant la période de la chasse peut entraîner des blessures importantes, voire mortelles. C'est pourquoi la décision de tirer doit être réfléchie et suivre une identification visuelle satisfaisante de la cible. Toutefois, pour réduire les risques d'être blessé à la suite d'un incident, il est impératif que toute personne qui s'aventure dans un milieu boisé pendant la période de la chasse soit vêtue de couleurs voyantes.

Pour information supplémentaire, veuillez consulter la section armes à feu sur le site Internet de la Sûreté du Québec ou communiquer avec le Bureau du contrôleur des armes à feu au 1 800 731-4000.

Responsable. Sécuritaire. POUR LA VIE !

La ligne de préoccupation *J'ai un doute, j'appelle !* (1 800 731-4000 option 1-2) est mise à la disposition des citoyens qui ont des inquiétudes concernant un membre de leur entourage, un voisin, un collègue de travail ou toute autre personne qui peut représenter un risque pour leur sécurité ou celle d'autrui. Cette ligne confidentielle est destinée principalement à l'entourage de personnes possédant ou comptant acquérir une arme à feu. Chaque signalement reçu fera l'objet d'une analyse.

Bonne saison de chasse !

Viens chercher ton D.E.S. !

Où en es-tu avec ton secondaire ?

Sais-tu qu'il est plus facile d'obtenir ton D.E.S que tu ne le penses ?



En effet, il y a plein de façon d'obtenir ton diplôme d'études secondaires grâce à l'école aux adultes, soit **de jour** ou **de soir**, à **temps plein** ou à **temps partiel** et même à **distance**, directement de chez toi! Pour fréquenter le Centre de Formation des Maskoutains (CFM), tu dois avoir 16 ans ou plus.

Avoir son diplôme en poche est, premièrement, super valorisant, deuxièmement, très bon à écrire sur ton c.v. et finalement te donne tous les choix pour les DEP et plusieurs programmes au cégep.

Tu trouves compliqué de trouver l'information pour l'inscription ? Plusieurs autres questions te viennent en tête et aussi plusieurs doutes concernant le retour aux études ?

Eh bien, une conseillère en information scolaire et professionnelle est justement là pour faciliter l'accès à l'information. Elle peut se rendre directement dans ta municipalité et te rencontrer au moment qui te convient.

Appelle-la!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

450 773-8401, poste 6731



SQRD
SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS

19^e
ÉDITION

**DU 19 AU
27 OCTOBRE
2019**

**Des idées pour participer au DÉFI
DE LA RÉDUCTION: SQRD.ORG**

**JE PEUX
TU PEUX
NOUS DEVONS
ENSEMBLE RÉDUISONS!**

**ZÉRO
DÉCHET
QUÉBEC**

**RECYC-QUÉBEC
Québec**

Montréal

**Communauté métropolitaine
de Montréal**

**VENEZ PARCOURIR
LE CIRCUIT DE L'HORREUR!**

HALLOWEEN 2019, NOUVELLE FORMULE!

JEUDI 31 OCTOBRE 2019
DÈS 18 H DANS LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL.

**PLUS HORRIBLE
POUR LES GRANDS ...**

**PLUS INTERACTIF
POUR LES PLUS JEUNES!**

À Saint-Barnabé-Sud

**VENEZ FAIRE VOS RÉSERVES DE BONBONS!
CONCOURS DE DÉCOR DE CITROUILLES!**

Les enfants ne passent pas chez vous ?
Nous avons la solution pour vous !

Venez distribuer vos bonbons à l'intérieur près
de nos activités. Nous vous réserverons une
table que vous pourrez décorer à votre guise.

Pour plus amples renseignements et inscription,
adressez-vous auprès de *Colette Lemoine* au
450 792-2165.

Surveillez la page Facebook des loisirs et le site de la municipalité pour avoir d'autres détails.

INSCRIPTION - BÉNÉVOLES

Le comité des loisirs est à la recherche de
bénévoles pour l'animation et la décoration du
circuit de l'horreur. Vous devez donner votre
nom AVANT LE 8 OCTOBRE auprès de *Colette
Lemoine* au 450 792-2165.

CHOUETTE!
À VOIR! UQROP

Halloween

Samedi 26 octobre 2019

Remis au 27 octobre en cas de pluie
11H00 À 16H00 & 18H30 À 21H00

Pour informations :
info@uqrop.qc.ca
www.uqrop.qc.ca
514 345-8521 poste 8545

Service Grand-mère Caresse

Bénévole à domicile

Pour les parents de poupons 0-1 an.
Service gratuit sur tout le territoire des Maskoutains
**Il ne faut pas attendre d'être épuisés pour demander
qu'on nous tende la main.**

Facebook : Grand-mère Caresse
Courriel : grandmerecaresse@gmail.com
Téléphone : 450-772-6828



SALON DE NOËL
CFQ St-Ours
Samedi et dimanche
16 et 17 novembre 2019
de 10h à 17h

Centre paroissial Léo Cloutier
2636 Immaculée Conception, St-Ours

Le Salon de Noël des Fermières de St-Ours
vous offre un temps privilégié avant la cohue
des Fêtes, de choisir des cadeaux pour ceux
qu'on aime et aussi se faire plaisir.

Vous trouverez pour tous les goûts des créa-
tions réalisées avec amour et passion par nos
artisanes et autres exposants de la région et
d'ailleurs.

Bijoux, Tricots, Tissage, Vitrail, Savons,
Chandelles etc. etc.

Coin pause-café avec douceurs pour le pa-
lais préparées par nos membres!

Entrée libre



Julien Tremblay

9 NOVEMBRE, 19H | 25\$
2636 RUE IMMACULÉE-CONCEPTION, SAINT-OURS



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



TRANSMISSION



DIFFÉRENTIEL



ALIGNEMENT



CLIMATISATION



ÉLECTRONIQUE



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

**ACHETEZ 4 PNEUS NEUFS
ET OBTENEZ UNE ROTATION
DE PNEUS GRATUITE.**

(Après 5 000 km)

Nous offrons également l'entreposage des pneus.
Informez-vous!

ATTENTION!

Les pneus d'hiver sont maintenant obligatoires du 1^{er} décembre au 15 mars.
Les pneus à crampons sont autorisés entre le 15 octobre et le 1^{er} mai.

Informations : 450 792-2221 / garage-morin.com  
355, rue Principale, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 6 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**





Nos annonceurs

FINI LES FRAIS DE LOCATION! CHEZ COOPTEL, VOUS POUVEZ ACHETER VOS DÉCODEURS!

Procurez-vous un décodeur HD
à partir de seulement 195\$!*

Pourquoi s'en passer?



Plusieurs décodeurs sont disponibles
dont certains avec la possibilité d'enregistrer
jusqu'à 6 canaux en simultané.

*Prix du décodeur HD de base. Taxes en sus. Possibilité d'échelonner les paiements sur plusieurs mois.
La location demeure une option. Certaines conditions s'appliquent. Là où la technologie le permet.

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouchin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



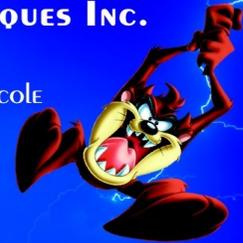
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ: 5590-7448-01



Tel: (450) 792-3551

Jean Desmarteau président
450-230-5040

963 rue Claing St-Bernard,
Qc, J0H 1C0
Info@excavationjd.com

EXCAVATION EN TOUT GENRE

- Installation septique écologique
- Raccordement d'égout
- Fondation
- Drain français
- Réparation de fissures de béton
- Terrassement
- Transport Terre Sable et Gravier
- Dénégement

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Entreprise
S. Gaudette

RBQ: 8351-0982-26



Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes
Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert) 
Cellulaire : 514-970-3160

 **EAGLE DIGI EYE**
Système de Surveillance Numérique
Digital Surveillance System

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec
RBQ: 8342-7120-06

Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme

Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865

 milissabeaumier@hotmail.com

 **ÉBÉNISTERIE**
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

 **Ville & Campagne**
Town & Country
Agence Immobilière

Michel Robichaud
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

450 787-2305
514 233-6949
www.michelrobichaud.net
michel@michelrobichaud.net



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle autonome, semi-autonome et avec pertes cognitives
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place



Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours



Sixian Lin
Pharmacien propriétaire

Affilié à : **familiprix**

2549B, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec)
J0G 1P0
T: 450 402-0621
F: 450 954-0548
2458laboratoire@familiprix.ca

Suivez-nous sur:
f in y
familiprix.com

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télec.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bureau 102
J0H 1K0

Pour rendez-vous
450-787-2720
grondinjacques21@gmail.com

Jacques Grondin, d.d.
Denturologiste

Ville & Campagne
Town & Country
Agence Immobilière

Bianca Filion
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514 434-5040
450 787-2305
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires Optima
- Consultation sans frais
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD
- Réparation en 1 heure
- Financement disponible

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 1

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Accès internet
gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Présente pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :
Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401
Site web: www.cssh.qc.ca



Desjardins

Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Horaire de nos centres de services	L	M	M	J	V	S
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boulevard Casavant Est, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard	11 h à 14 h	Fermé	Fermé	15 h à 18 h	10 h à 13 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
La Présentation 802, rue Principale	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 17 h	10 h à 14 h	
Centres libre-service à Saint-Hyacinthe (guichets automatiques seulement)						
Saint-Joseph 16065, avenue Saint-Louis	La Providence 2095, rue Saint-Pierre Ouest	Saint-Thomas d'Aquin 3520, boulevard Laframboise	Laurier 2030, boulevard Laurier Est			



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Gisèle Morin
Gilberte Robert

450 792-6497

Heures d'ouverture du comptoir
Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00 (1^{er} mercredi du mois)

Boîte de dépôt sur le parvis
de l'église



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude
Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3943
450-792-3792

Horaires des messes ou prières

Dimanche	10 h 00 à St-Barnabé 1 ^{er} Saint-Bernard 2 ^e St-Jude 3 ^e -5 ^e St-Louis 4 ^e dimanche
Mardi	19 h 00 à Saint-Bernard
Mercredi	9 h 30 à Saint-Jude
Mercredi	18 h 30 à Saint-Louis
Samedi	19 h 00 à Saint-Jude



BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi	9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond
71, rue de Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 3 Z1

450 742-3781



DÉPUTÉE FÉDÉRALE (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Brigitte Sansoucy
2193, avenue Saint-Anne, Saint-Hyacinthe, J2S 5H5

450 771-0505



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 1^{er} jour du mois par courriel à : otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
 Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
 M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
 Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 230-0509
 M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
 Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
 Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
 M. Guy Robert, conseiller 450 787-1139



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
 Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
 Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
 Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
 Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
 Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
 Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4
 Jeudi: 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
 Courriel: inspecteursstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494
 Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
 Transport adapté 450 774-8810
 Transport collectif 450 774-3173